

- Définir et préparer
- Optimiser le projet
- Apprendre à se connaître

BILAN DE COMPÉTENCES

BILAN PROFESSIONNEL

VOUS
connaître

Vous souhaitez

- Définir votre projet professionnel
- Préparer votre mobilité professionnelle (interne, externe, reconversion)
- Optimiser votre projet de formation
- Apprendre à mieux vous connaître

Pensez au bilan professionnel ou bilan de compétences.

LES ÉTAPES

1. Phase préliminaire ou phase d'accueil

Menée de façon individuelle, elle doit permettre au bénéficiaire de s'engager avec discernement. Elle comporte :

- **Un entretien préalable** visant à informer le bénéficiaire sur les différentes étapes du bilan,
- **Un entretien dit d'analyse de la demande** permettant de cerner au mieux les besoins et attentes du bénéficiaire et de constituer un dossier individuel,
- **Une proposition de parcours individualisé** dans laquelle sont définis les objectifs, le planning des différentes rencontres ainsi que leur contenu, les méthodes et techniques mises en œuvre et les modalités de restitution.

2. Phase d'investigation ou phase de réalisation

Conçue à partir des éléments repérés lors de l'analyse des besoins du bénéficiaire, elle doit permettre de :

- **Analyser les motivations**, les intérêts professionnels et personnels,
- **Faire le point sur les connaissances...**,
- Identifier les aptitudes professionnelles et personnelles du bénéficiaire,
- **Déterminer les perspectives d'évolution**,
- Valider le bien-fondé du projet.

3. Phase de conclusion

Elle permet au bénéficiaire, par le biais d'entretiens individuels, de :

- **Prendre connaissance** de manière détaillée **des différents résultats** de la phase d'investigation,
- Identifier les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation du projet (professionnel et/ou de formation),
- **Réaliser un plan d'actions** pour permettre au bénéficiaire d'accéder à ce projet.

Elle se termine par la remise au bénéficiaire d'un **document de synthèse** dont le bénéficiaire est le seul propriétaire.

Le bilan donne lieu à un entretien de suivi et à une enquête de satisfaction dans les 6 mois qui suivent sa réalisation.

" Soyez vous-même, tous les autres sont déjà pris. "

OSCAR WILDE

DÉFINITION ET MÉTHODOLOGIE

LE BILAN PROFESSIONNEL OU BILAN DE COMPÉTENCES

Bouger dans son entreprise, identifier une formation pour rester en prise avec l'évolution des technologies, préparer une démarche de validation des acquis de l'expérience... Les raisons pour effectuer un bilan de compétences sont multiples.

NOTRE MÉTHODOLOGIE

- Une réponse adaptée et individualisée
- Une relation en toute transparence et confidentialité
- Une intervention en 3 étapes



Tracer une voie pour chacun

Nos autres domaines d'intervention

- ✔ Validation des Acquis de l'Expérience
- ✔ S'entraîner aux entretiens
- ✔ Formation au tutorat

Contacts

09 77 97 17 34
contact@rebond-rh.com
5 rue des Bouilleaux
91470 Les Molières
www.rebond-rh.com

Laurence KOPELMAN
06 03 51 20 33
laurence.kopelman@rebond-rh.com